



MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA RELANCE

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction générale du Trésor



BRÈVES ÉCONOMIQUES DE TUNISIE ET DE LIBYE

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL

DE TUNIS

N° 21 – Semaine du 31 mai au 4 juin 2021

En bref

Tunisie :

- La 3^{ème} édition du Haut Conseil de Coopération (HCC) entre la France et la Tunisie s'est tenue le 3 juin à Tunis
- La production industrielle a augmenté de +3,6% en glissement annuel (g.a.) au 1^{er} trimestre 2021
- L'Union européenne verse la 1^{ère} tranche de 300 M EUR de l'assistance macro-financière (AMF) à la Tunisie
- La Banque Centrale Tunisienne (BCT) a décidé de maintenir le taux d'intérêt directeur à 6,25%
- L'OCDE prévoit une croissance entre 3 et 3,25% en 2021 et 2022 pour la Tunisie
- La situation des stocks d'eau dans les barrages tunisiens demeure préoccupante

Libye :

- Le Premier Ministre libyen M. Dbeiba s'est rendu à Paris le 1^{er} juin
- Les revenus de la National Oil Corporation (NOC) pour avril 2021 diminuent de -36,5% par rapport à mars à 1,3 Md USD
- Le ministre du pétrole estime que le secteur pétrolier aurait désormais besoin d'un budget de 7 Md LYD pour 2021
- L'Union européenne recommande à la Libye de renforcer sa lutte contre les biens acquis avec des flux financiers illicites

LE CHIFFRE À RETENIR

+3,6%

Hausse de la production
industrielle au 1^{er} trimestre 2021 en
glissement annuel

Tunisie

Zoom sur le 3^{ème} Haut Conseil de coopération franco-tunisien

La 3^{ème} édition du Haut Conseil de Coopération (HCC) entre la France et la Tunisie s'est tenue le 3 juin à Tunis. Cet évènement a été marqué par la venue d'une délégation française composée du Premier ministre M. Jean **Castex**, du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères M. Jean-Yves **Le Drian**, de la ministre de l'Enseignement supérieur Mme Frédérique **Vidal**, du ministre chargé des Petites et Moyennes Entreprises M. Alain **Griset**, du ministre chargé des Transports M. Jean-Baptiste **Djebbari**, du conseiller Numérique du Président de la République M. Adnène **Trojette**, du directeur général délégué de l'AFD Bertrand **Walckenaer**, de 4 parlementaires et de 6 dirigeants d'entreprises. Deux délégations d'entreprises encadrées par le Medef et Business France ont également fait le déplacement. Les ministres et chefs d'entreprises français ont rencontré leurs homologues tunisiens (dont le chef du gouvernement M. Hichem Mechichi, le ministre des Finances et de l'Appui à l'Investissement M. Ali Kooli, le ministre des Transports M. Moez Chakchouk et le ministre des technologies de la communication M. Fadhel Kraiem) à l'occasion **de réunions bilatérales, d'une plénière réunissant l'ensemble des ministres, de visites de sites** (dont la future station Ennajeh du Réseau Ferroviaire Rapide – RFR – réalisée par l'entreprise française Colas Rail) et **d'une rencontre économique organisée à l'UTICA** sur le thème « Partenariat tuniso-français pour une plateforme d'innovation régionale ». MM. Castex et Le Drian ont également rencontré le Président de la République M. Kais Saïed.

MM. Castex et Mechichi ont salué **la qualité des relations entre la France et la Tunisie** (la France est le 1^{er} partenaire économique de la Tunisie avec 1 400 entreprises et 150 000 emplois, 20% des échanges commerciaux et 26% des exportations) notamment dans le contexte de **crise sanitaire** (prêt de 350 M EUR et dons en matériels de la France notamment). Ils ont souligné la nécessité **d'accroître leur coopération à l'heure de la reprise économique** en relançant les

investissements et la création d'emploi, citant notamment le secteur du numérique. M. Castex a ainsi réaffirmé **le soutien de la France à la Tunisie dans ses négociations avec le FMI et dans son programme de réformes**. Il a également annoncé la mise en place d'une expertise technique pour la création d'une **agence de gestion de la dette et de la trésorerie de l'Etat et d'une agence des participations de l'Etat**, conformément à la demande de M. Kooli lors de sa venue à Paris en décembre dernier. Enfin, dans un contexte de reprise des cas de covid-19 en Tunisie et de pression accrue sur les capacités hospitalières et sur les réserves d'oxygène, **il a remis à la Tunisie du matériel médical d'une valeur de 3 M EUR**, comprenant notamment trois unités de production d'oxygène qui alimenteront les hôpitaux de Sfax, Sidi Bouzid et Tataouine, des respirateurs, des masques et des tests.

Le HCC a permis la signature de plusieurs accords : **(i) une convention de crédit de 41 M EUR à l'Office de la Marine Marchande et des Ports** pour l'acquisition de 6 remorqueurs ; **(ii) une convention de crédit de 40 M EUR à la Tunisie pour un programme de renforcement de la résilience face aux catastrophes naturelles ; (iii) une lettre d'intention pour la mise en œuvre d'une coopération technique dans le secteur du commerce ; (iv) un nouvel arrangement administratif en matière agricole ; (v) une déclaration d'intention dans le secteur du numérique**, pour établir un « dialogue numérique », partager les bonnes pratiques et promouvoir les synergies. Les rencontres entre les acteurs économiques en marge du HCC ont également abouti à quelques accords : **(i) une convention entre Business France et la FIPA** pour accompagner les projets de partenariats et d'investissement en Tunisie ; **(ii) un protocole relatif à l'octroi d'une subvention FASEP** (fonds d'études et d'aides au secteur privé) dans le domaine de la gestion des déchets à la commune de Mégrine (avec

Green Big); **(iii) un accord de partenariat entre Hemia et Telnet** dans le domaine des constellations de nano-satellites.

- **La production industrielle a augmenté de +3,6% en g.a. au 1^{er} trimestre 2021**

[Selon les derniers chiffres de l'INS](#), la plupart des secteurs ont enregistré une hausse par rapport au 1^{er} trimestre 2020, et notamment des produits pétroliers raffinés (+46,3%), de l'énergie (+26,4%) et des matériaux de construction, céramiques et verre (+18,9%). *A contrario*, la production a diminué pour les mines (-33,7%), les industries agricoles et alimentaires (-16,4%) et l'industrie chimique (-13,8%).

La production industrielle s'est également nettement redressée en glissement trimestriel (+8,2%) après une chute au 4^{ème} trimestre 2020 (-5,2%), à la faveur de la bonne dynamique de la production des produits pétroliers raffinés (+238,9%), de l'énergie (+23,6%) et de l'industrie chimique (+20,4%), tandis que le textile, habillement et cuirs (-2,5%), les mines (-0,5%) et les industries agricoles et alimentaires (-0,5%) ont légèrement diminué. **Sur le seul mois de mars 2021, la production a augmenté de +2,6% par rapport à février**, avec notamment la reprise de la production des mines (-29,4%), des industries agricoles et alimentaires (+5,6%).

- **L'Union européenne a versé la 1^{ère} tranche de 300 M EUR de l'assistance macro-financière (AMF) à la Tunisie**

[L'ambassadeur de l'Union européenne en Tunisie M. Marcus Cornaro](#) a informé le Chef du gouvernement M. Hichem Mechichi **du versement le 1^{er} juin de la première tranche de 300 M EUR de son programme d'assistance macro-financière (AMF) de 600 M EUR**, en réponse à la crise liée à la pandémie de coronavirus. **Le versement de la seconde tranche de 300 M EUR est conditionné à la réalisation de réformes** relatives aux finances publiques, aux entreprises publiques et à l'amélioration du climat des affaires. Pour rappel,

l'AMF avait été approuvée par la Commission européenne en avril 2020 puis officialisée par un programme signé par la Tunisie et l'UE en novembre, avant d'être ratifiée par l'Assemblée des Représentants du Peuple en avril 2021. L'AMF est une aide financière fournie par l'UE à ses partenaires confrontés à des problèmes de financement. Elle consiste en des prêts à long terme (15 ans) à des conditions favorables (taux d'intérêt proche de zéro). Ce versement a permis le renforcement des réserves en devises de la Banque centrale de Tunisie, qui ont atteint au 1^{er} juin 21,2 Md TND (145 jours d'importation), soit 900 M TND de plus que le 31 mai (139 jours d'importation).

- **La Banque Centrale Tunisienne (BCT) a décidé de maintenir le taux d'intérêt directeur à 6,25%**

A l'occasion de sa réunion périodique du 2 juin, le conseil d'administration de la BCT a attribué la diminution de la croissance du 1^{er} trimestre 2021 (-3,0% en g.a.) à la mauvaise performance du secteur agricole et des industries agroalimentaires et à la poursuite des effets de la crise sanitaire sur le secteur des services. Il a toutefois salué **le dynamisme de la production d'hydrocarbures** grâce à l'entrée en production des champs de Nawara et Halq et Menzel et **des industries manufacturières exportatrices**. La BCT a également constaté une hausse de l'inflation en avril 2021 à +5,0%, après +4,8% le mois précédent et +4,9% entre octobre et février 2020. Dans ce contexte, le Conseil de la BCT a affirmé que ses priorités étaient la stabilité financière et la préservation du tissu économique, en plus de sa mission de maîtrise de l'inflation, et **a décidé de maintenir inchangé le taux directeur**. Pour rappel, la BCT avait successivement diminué le taux directeur de 100 pts de base en mars et de 50 pts de base en octobre 2020 afin de stimuler l'investissement et la reprise de l'économie.

- **L'OCDE prévoit une croissance entre 3 et 3,25% en 2021 et 2022 pour la Tunisie**

[D'après les perspectives économiques pour la Tunisie publiées par l'OCDE](#), la reprise économique en Tunisie risque d'être impactée par le durcissement des mesures restrictives lié au rebond épidémique, qui a impacté les secteurs des services à forte intensité de main-d'œuvre et contribué à l'augmentation du taux de chômage (à 17,8% au T1 2021), freinant la consommation privée. Par ailleurs, l'absence de réformes structurelles et les incertitudes sur le financement du déficit budgétaire ternissent la confiance des investisseurs. **L'OCDE prévoit donc une croissance entre 3 et 3,2% pour 2021 et 2022** (en janvier, la Banque mondiale prévoyait une croissance de +5,8% en 2021 ; en mars, la Banque africaine de développement tablait sur +2%), qui reste toutefois tributaire de la situation sanitaire et reste confiante sur la capacité de la Tunisie à vacciner 50% de la population d'ici la fin de l'année 2021. Par ailleurs, l'OCDE estime que, si la politique monétaire devrait rester accommodante tant que l'inflation est modérée, **elle devra faire face à des pressions à la hausse de l'inflation** en raison de la reprise des importations et de la consommation et de la suppression progressive des subventions énergétiques. Enfin, l'OCDE recommande d'entreprendre des réformes visant **à améliorer l'efficacité des finances publiques** (réformes de l'emploi public et des entreprises publiques, retrait graduel des subventions énergétiques et meilleur recouvrement de l'impôt) et **de faciliter l'accès aux marchés pour les entreprises**.

- **La situation des stocks d'eau dans les barrages tunisiens demeure préoccupante**

D'après le rapport quotidien de l'Observatoire National de l'Agriculture (ONAGRI), le montant total des ressources hydriques stockées dans les barrages tunisiens a reculé de 19,2% entre le 1^{er} juin 2020 et le 1^{er} juin 2021. Par ailleurs, les taux de remplissage des 22 barrages des gouvernorats du Nord, des 8 barrages des gouvernorats du centre et des 6 barrages du Cap-Bon s'élèvent respectivement à 55%, 19,5% et 36,8%. La situation est particulièrement

préoccupante en ce qui concerne le plus grand barrage du pays, situé à Sidi Salem dans le gouvernorat de Béja, qui concentre actuellement à lui seul près de 25% des ressources hydriques stockées dans les 36 barrages du pays. En effet, le stock en eau de celui-ci a diminué de 39% entre le 1^{er} juin 2020 et le 1^{er} juin 2021. Pour rappel, d'après le World Resources Institute, la Tunisie se classe à la 30^{ème} place (sur 164 pays) en matière de stress hydrique.

Libye

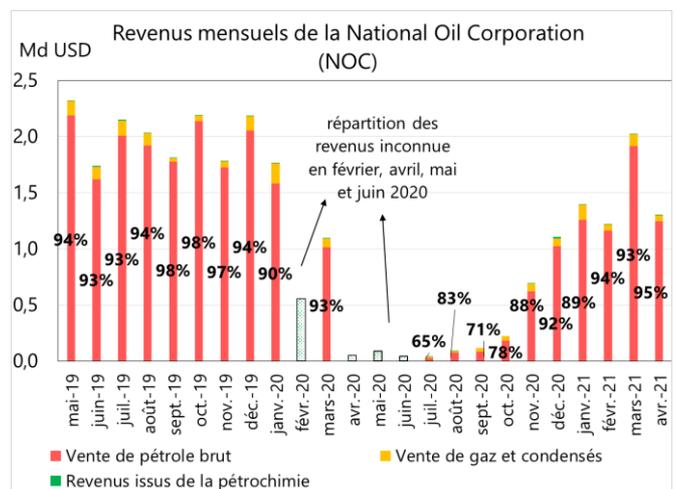
• Le Premier Ministre libyen M. Dbeiba s'est rendu à Paris le 1^{er} juin

Accompagné de sa ministre des affaires étrangères Mme Najla Al-Mangoush et de son ministre d'Etat aux affaires du cabinet M. Adel Jumua, **le Premier Ministre libyen a rencontré le Président de la République M. Emmanuel Macron, le ministre des Affaires étrangères M. Jean-Yves Le Drian et la ministre de la Défense Mme Florence Parly.** M. Dbeiba a ainsi salué le soutien de la France et de l'Union européenne à la légitimité du Gouvernement d'union nationale libyen et dans ses opérations de sécurisation aux frontières. **Il a également dit espérer le soutien de la France à l'international,** et plus particulièrement à l'occasion de la deuxième conférence sur la paix en Libye qui doit se tenir à Berlin le 23 juin. Enfin, il a annoncé que **la France et la Libye allaient réactiver le Haut Conseil franco-libyen,** qui ne s'est plus réuni depuis 2002. De son côté, **le Président de la République M. Emmanuel Macron a appelé à la fin des interférences extérieures en Libye et au départ des mercenaires russes, turques et syriens.** Il a réaffirmé l'implication de la France aux côtés de la Libye dans cette période de transition et a rappelé la nécessité d'avancer sur les réformes, la souveraineté militaire et les élections nationales qui doivent se tenir en fin d'année.

• Les revenus de la National Oil Corporation (NOC) pour avril 2021 diminuent de -36,5% par rapport à mars à 1,3 Md USD

[Les revenus pétroliers pour le mois d'avril 2021](#) ont diminué de -36,5% par rapport au mois précédent mais sont en très forte hausse par rapport à avril 2020 (+2480,8%), lorsque le blocus pétrolier était en cours. Les revenus du mois de mars de la NOC étaient principalement liés aux ventes de pétrole brut (95,6%) et de gaz et condensés (4,1%). Cette diminution des revenus d'avril s'explique par la mise en place de l'état

de force majeure sur le port pétrolier de Hariga entre le 19 et le 26 avril en raison du refus de la Banque centrale libyenne de verser le budget du secteur pétrolier (environ 1 Md LYD), entraînant une chute de la production de 280 000 b/j. Le ministère du pétrole avait finalement versé 1 M LYD à la NOC le 21 avril pour débloquer la situation.



• Le ministre du pétrole estime que le secteur pétrolier aurait désormais besoin d'un budget de 7 Md LYD pour 2021

Le ministre du pétrole du gouvernement d'union nationale M. Mohamed Aoun a déclaré le 3 juin que **les revenus pétroliers seront désormais normalement transférés à la Banque centrale libyenne (BCL),** mettant fin au gel en place depuis l'automne 2020. Il a également évoqué les besoins financiers importants du secteur pétrolier, en rappelant que **son ministère avait autorisé le transfert de 2 Md LYD de la BCL à la National Oil Corporation (NOC) fin avril,** dont 1 Md LYD avait été alloué par l'ancien Conseil Présidentiel et bloqué par la BCL et 1 Md LYD devait permettre de régler les dettes des filiales de la NOC. Il estime que **le secteur pétrolier aurait besoin d'un budget de 7 Md LYD pour 2021** en raison des variations du taux de change, des dégâts des infrastructures, et en accord avec **l'objectif de la NOC de produire 1,5 M barils/jour**

fin 2021. Pour rappel, la reprise de la production et des exportations de pétrole en septembre dernier après 8 mois de blocus fut assortie d'un gel des revenus décidé par la NOC, **qui ont atteint au 10 mars 2021 7,8 Md USD.** Près de 6 Md USD ont été transférés depuis. Les revenus pétroliers sont une ressource majeure pour la Libye et représentent plus de 90% de son budget.

- **L'Union européenne recommande à la Libye de renforcer sa lutte contre les biens acquis avec des flux financiers illicites**

D'après une étude commandée par l'Union européenne à l'Institut interrégional de recherche des Nations unies sur la criminalité et la justice, les flux financiers illicites (notamment liés à la corruption et au crime organisé) **en Libye ont représenté 11,8 Md USD entre 2004 et 2013.** Ces flux impactent les recettes du gouvernement et **limitent sa capacité à fournir des services publics** (écoles, hôpitaux, polices, routes, emplois et investissements urgents dans les infrastructures) et **à mettre en œuvre des réformes.** L'ambassadeur de l'UE pour la Libye M. José Sabadell a conseillé à la Libye de **confisquer les actifs obtenus de manière illégale et de les affecter aux besoins urgents de développement** : le rapport estime que la récupération de 10% de ces actifs pourrait couvrir l'équivalent de 400% des besoins urgents nécessaires au domaine de la santé ou les retraites de 100 000 personnes.

La **direction générale du Trésor** est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques. Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international